

# GARDES DE DIRECTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : PRÉVENIR ET GÉRER LES PRINCIPAUX INCIDENTS DE GARDE



29-30/01/2024 - Paris  
18-19/03/2024 - Bordeaux  
03-04/06/2024 - Lyon

23-24/09/2024 - Rennes  
07-08/10/2024 - Paris



• 1<sup>er</sup> inscrit : 1065 €  
• Par inscrit supplémentaire  
du même établissement 965 €  
• Intra : sur devis

## OBJECTIFS

- Anticiper les principales difficultés inhérentes à l'organisation du tour de garde
- Prévenir et gérer les incidents liés à la prise en charge des patients, au fonctionnement-même de l'établissement ou à la sécurité des personnes et des biens
- Optimiser l'organisation et le déroulement de la garde de direction

Au cours de cette formation, les participants travailleront dans le cadre d'**ateliers pratiques** sur la base d'illustrations jurisprudentielles et de cas issus de la pratique hospitalière

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses

### Évaluation et suivi :

- Test d'auto-positionnement en amont de la formation et recueil des attentes des participants
- Test d'évaluation et questionnaire de satisfaction de la formation à chaud

## PUBLIC CONCERNÉ

- Personnels de Direction et Administratifs des établissements publics de santé (Chefs d'établissement, Directeurs d'hôpital, Attachés d'administration hospitalière, Chefs de bureau, Adjoints des cadres hospitaliers)
- Personnels de Direction et Administratifs des établissements de santé privés (Directeurs, Cadres administratifs)
- Directeurs des soins
- Cadres supérieurs de santé
- Cadres de santé

## PROFIL DES INTERVENANTS

Juriste en Droit de la Santé

## PROGRAMME

- I. ANTICIPER LES DIFFICULTÉS INHÉRENTES À L'ORGANISATION DU TOUR DE GARDE
  - Difficultés liées à la détermination des personnels participant à la garde de direction
  - Difficultés liées aux conditions d'intervention de l'administrateur de garde
- II. PRÉVENIR ET GÉRER LES INCIDENTS DE GARDE LIÉS À LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS
  - Incidents liés à l'admission des patients
  - Incidents liés à la délivrance des soins
  - Incidents liés à la sortie des usagers
  - Incidents consécutifs au décès d'un usager
- III. PRÉVENIR ET GÉRER LES INCIDENTS DE GARDE LIÉS À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS
  - Conditions d'intervention des forces de l'ordre au sein de l'établissement
  - Atteintes à la sécurité des biens
  - Atteintes à la sécurité des personnes
- IV. PRÉVENIR ET GÉRER LES INCIDENTS DE GARDE LIÉS AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT
  - Difficultés liées à la gestion des personnels
  - Gestion des lits disponibles
  - Moyens ou équipements médicaux insuffisants
  - Afflux massif de victimes
- V. EXERCICES PRATIQUES : ATELIERS D'ANALYSE DE CAS
- VI. CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES ET RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES
  - Dans la rédaction des délégations de signature
  - Dans la constitution et l'actualisation d'un classeur de garde
  - Dans l'élaboration de protocoles, de "conduites à tenir" et de documents types
  - Dans la présentation et le contenu des rapports de garde
- VII. ÉVALUATION DE LA SESSION

## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

